

une œuvre comme celle-là. La république voisine a voté des montants considérables, et nous ne devrions pas accorder moins de £50,000 sterling. Aussi, je pense que la Chambre permettrait volontiers au ministre des finances de télégraphier là-bas que notre pays est prêt à donner £50,000 sterling.

M. ANGLIN : Je demanderai à l'honorable ministre des finances quand il se propose d'expédier cet argent ; car un délai d'une semaine pourrait enlever à notre don beaucoup de sa valeur. Si le gouvernement proposait, lundi prochain, de l'autoriser à envoyer ce qu'il déciderait de donner, il y aurait unanimité parfaite. En tous cas, le ministère serait justifiable de faire parvenir l'argent à destination, et de demander plus tard au parlement de voter un crédit dans les estimations ; autrement, nous devrions peut-être attendre deux, trois ou quatre semaines, et pendant ce temps-là, des milliers de personnes souffriront de la faim. En effet, pour un grand nombre de ces malheureux, c'est une question de vie ou de mort. Il y a quelque temps, je lisais dans le *Times* de Londres une lettre de l'honorable S. G. Osborne, pressant la population anglaise d'agir promptement, et signalant le fait que, lors de la grande famine de 1847, l'Angleterre avait souscrit une somme considérable qui fut distribuée avec soin en Irlande, mais qui, néanmoins, arriva trop tard pour sauver la vie à des milliers de personnes dont l'estomac était alors trop affaibli pour digérer les mets qu'on leur offrait. Ce que j'ai pu observer moi-même confirme la lettre dont je parle. J'ai vu des gens qui, après avoir mangé pendant plusieurs jours beaucoup plus que dans les temps ordinaires, finissaient par succomber. Il est donc important de ne pas trop retarder et de transmettre de suite l'argent que nous voulons voter. La Chambre, j'en suis convaincu, sanctionnera ce que le gouvernement pourrait juger à propos de faire dans les circonstances.

SIR SAMUEL L. TILLEY : Son Excellence le gouverneur-général ayant exprimé la gratitude que nous devons ressentir envers la Providence qui nous a gratifiés d'une abondante moisson, il a paru au ministère que nous devions saisir l'occasion de reconnaître ces bienfaits, en aidant ceux qui n'avaient pas été favorisés comme nous sous ce rapport. Le gouver-

nement a cru que tous approuveraient, sans distinction de partis politiques, une proposition de ce genre, et je puis assurer l'honorable préopinant, que nous ne perdrons pas une heure inutilement.

M. MILLS : Si l'honorable ministre désire tant avoir le concours unanime de la représentation, il aurait dû formuler l'adresse de manière à la rendre acceptable aux deux côtés de la Chambre. Dans ce paragraphe, l'on y dit, en effet : " Nous nous associons à Votre Excellence dans la pensée que notre prospérité renaissante devrait appeler notre attention." Or, un grand nombre de membres de la gauche ne sont pas de cet avis, au sujet de la renaissance de la prospérité ; et pourquoi l'honorable monsieur nous demanderait-il d'adopter ses vues politiques, en nous priant d'alléger les souffrances de l'Irlande ? Encore une fois, si l'honorable monsieur désire réellement avoir le concours unanime de la Chambre, il pourrait fort bien modifier la phraséologie du paragraphe en disant, par exemple : " Nous remercions Votre Excellence d'avoir appelé notre attention, etc., etc." supprimant ainsi les expressions non acceptables pour la gauche. Je ne crois pas que la prospérité renaisse en ce moment ; je ne pense pas non plus que le ministère ait rien fait pour la favoriser, de sorte que je ne vois pas pourquoi l'on essaierait de confondre la demande de secours en faveur de l'Irlande, avec les opinions politiques de l'honorable monsieur sur la condition financière du pays.

SIR LEONARD TILLEY : Si le gouvernement avait demandé un crédit dans cette résolution, et forcé la Chambre de l'adopter, je comprendrais alors l'honorable préopinant ; mais nous n'avons pas l'intention de demander pareil vote. Autrement, la Chambre aurait pu discuter s'il n'y avait rien qui fût inadmissible dans les termes du paragraphe concernant la position financière du Canada. Nous voulons que les deux partis s'unissent à ce propos.

M. MACKENZIE : L'honorable monsieur constatera que, si nous devons secourir l'Irlande, c'est que notre prospérité renaissante nous en impose l'obligation, suivant l'adresse. Il est évident que le discours du trône appelle notre attention sur ce point, mais non pas le retour de la prospérité, puisque la misère augmente tous les jours.